

Image not found or type unknown



Saisie sur salaire, avis à tiers détenteur

Par **myalla**, le **27/07/2009** à **09:03**

Bonjour,rrnrJ'aurais souhaité quelques renseignements : rnrn- Nous avons reçu une notification du trésor public d'avis à tiers détenteur sur le salaire de mon concubin, il doit environ 600€, je me suis débrouillée pour pouvoir leur donner quelque chose, aujourd'hui je détiens 500€ donc la question est : si je leur donne les 500€ maintenant stopperont t'ils la saisie ou pas ? (sachant que je vais leur proposer de payer le restant le mois prochain) ou bien vont-ils quand même saisir sur le salaire ?rnrnCe n'est meme pas réellement "notre faute" :(j'ai perdu mon boulot, du coup la banque refusait les prelevements de nos impots meme quand il manquait seulement 1€ sur le compte , car on était mensualisé, et en 7 ans je n'ai jamais failli à mes paiements...sauf là...rnrnMerci d'avance.